



N°7 - MAI 2024

MON CANAL

La lettre d'actualités



EN CE MOMENT DANS LE COMPIÉGNOIS-NOYONNAIS



320 TONNES À LEVER

pour lancer la charpente du pont de la RD 40 bis



113 HA DE DIAGNOSTICS D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

réalisés dans le Noyonnais



DIMANCHE 7 JUILLET 2024

Rencontres avec la SCSNE à Longueil-Annel et Noyon

Restons connectés

compiegnois.noyonnais@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.fr



ACCUEILLIR LE CANAL

Dans le Noyonnais, le début du printemps a été marqué par l'enquête publique environnementale. À cette occasion, la SCSNE a pu présenter les détails des aménagements prévus et les mesures mises en place pour la préservation de l'environnement. Si les services de l'État délivrent leur autorisation, les travaux du Canal pourront s'engager progressivement sur l'ensemble du linéaire et donc, entre Passel et Libermont. En attendant cette étape décisive prévue cet été, l'accueil des futurs chantiers du Canal s'anticipe avec de premiers déviements de réseaux ou des opérations archéologiques, en amont de la réalisation d'un quai travaux sur le canal du Nord à Noyon puis de ceux de l'écluse de Noyon.

Le Compiégnois, après presque deux ans d'activité, avance quant à lui pour ensuite accueillir le futur creusement du Canal. À Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt, la construction du trio de ponts de la RD 66 se poursuit et, le rescindement touchant à sa fin, l'Oise gagne son nouveau lit. Du côté de Pimprez, ce sont les travaux de réalisation du pont de la RD 40 bis qui mobilisent les compagnons et sur le reste du secteur, les travaux environnementaux continuent.

En parallèle se prépare pour la fin de l'été le chantier de l'écluse de Montmacq - Cambronne-lès-Ribécourt, dont les étapes vous seront détaillées au fil de votre Lettre d'actualités territoriales. Dès ce numéro, retrouvez un dossier pour mieux comprendre les différentes phases de réalisation de cet ouvrage.

Pour en savoir davantage sur le CSNE et ses opportunités à travers la démarche Grand Chantier, la Maison du Canal vous accueille toujours sur la place d'Armes à Compiègne. Venez y découvrir, le temps d'une exposition photo, celles et ceux qui participent à la réalisation du Canal !

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle édition.

Lyna Pobeda,
Directrice du territoire Compiégnois-Noyonnais

La Société du Canal Seine-Nord Europe est le maître d'ouvrage du projet. Établissement Public Local, elle est pilotée par la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l'État et avec le soutien de l'Union européenne.

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LE COMPIÉGNOIS



© J.-C. Hecquet / SCSNE

Entre Montmacq et Pimprez, les chantiers autour du futur Canal sont maintenant engagés depuis presque 20 mois. Alors que le réaménagement de la rivière Oise se termine et que la construction des 4 ponts se poursuit, les travaux de l'écluse de Montmacq Cambronne-lès-Ribécourt démarrent cet été – voir pages suivantes.

À Montmacq, comme dans l'ensemble des Hauts-de-France, ces mois d'hiver ont été marqués par des épisodes de pluie nombreux et réguliers, qui ont mis à l'épreuve le phasage des chantiers. Le nouveau lit de l'Oise est cependant prêt à accueillir la rivière, un peu plus à l'est du cours d'eau existant, pour libérer la place nécessaire au Canal. Depuis la décrue de la rivière*, les équipes ouvrent les digues de connexion prévues entre ancien et nouveau lits. La faune aquatique potentiellement captive des anciens bras de l'Oise clos par des barrages, est pêchée puis libérée dans l'Oise réaménagée. Certaines

sections de l'ancien lit sont remblayées, dans l'attente du creusement du Canal. Le chantier du rescindement laissera ensuite place à l'aménagement des berges de la nouvelle Oise, décidé en concertation avec les riverains et la commune, en 2019 et 2020.

Côté ponts, le chantier avance avec la construction simultanée de 4 ouvrages, à des rythmes différents. Les ponts de la RD 66 sur l'Oise rescindée et le Canal se démarquent déjà dans le paysage et leurs remblais sont en cours de réalisation. Sur le canal latéral à l'Oise, l'ancien pont a été déposé en février et la construction du nouvel

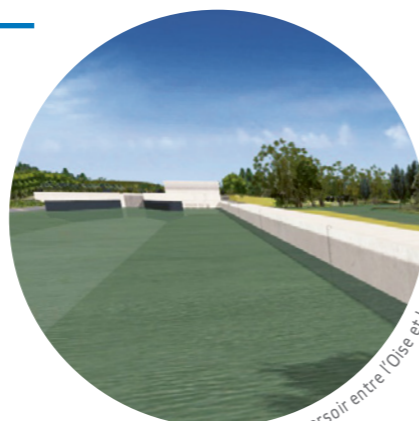
ouvrage a démarré par la réalisation des pieux des futures culées. L'étape remarquable de la pose de la charpente est prévue avant l'été. Le trio de pont finalisé, il restera à aménager la départementale 66 pour sa réouverture prévue fin 2024**. Enfin, à Pimprez, le pont permettant de franchir le Canal sur 78 m au niveau de la nouvelle RD 40 bis, se dessine. Après la construction des culées cet hiver, le lançage de la charpente, assemblée au préalable sur site, est programmée elle aussi avant l'été.

*Planning au moment du bouclage de cet article.

**Date donnée à titre indicatif et susceptible d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

UN DÉVERSOIR À MONTMACQ

En aval de l'emplacement de l'écluse de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt, la construction d'un ouvrage hydraulique déterminant va débuter. En période de crues de haute intensité, ce déversoir de 310 m de long permettra aux eaux de débordement de l'Oise de rejoindre le Canal et d'abaisser ainsi localement le niveau de la rivière en crue. En revanche, les crues faiblement débordantes, nécessaires à l'équilibre de la faune et flore locales, ne seront pas empêchées. En vue de sa prochaine réalisation, des essais de battage de palplanches ont été menés cet hiver.



Le déversoir entre l'Oise et le CSNE © Pixxim

EN BREF...

Protection de la faune du Noyonnais, en amont du démarrage des travaux du Canal. Des mesures environnementales sont en cours ce printemps, avec la pose de gîtes pour les chauves-souris et de nichoirs à oiseaux. Ces opérations sont réalisées sous le contrôle d'un écologue dans les sites de compensation où des arbres matures permettent leur installation.



© mb-fotos

Poursuite des aménagements environnementaux à Pimprez et Chiry-Ourscamp. Les travaux de compensation débutés en 2022 continuent, avec de nouvelles opérations de plantations, ensemencements et fauches.



© SCSNE

Des infos sur les chantiers ?

Abonnez-vous sur le site du Compiégnois-Noyonnais pour recevoir nos flashs infos travaux par mail.



© SCSNE

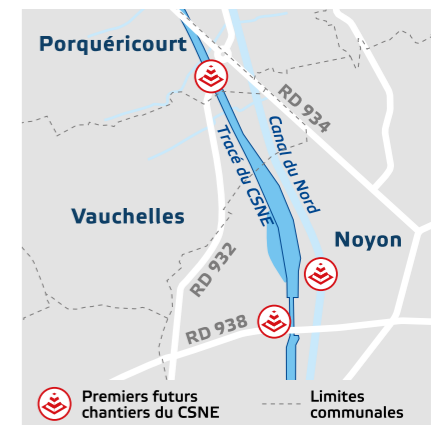
PRÉPARER LES CHANTIERS DU NOYONNAIS

L'enquête publique environnementale des secteurs 2, 3 et 4 du CSNE, clôturée le 2 avril, a soumis la réalisation du projet à autorisation environnementale. Dans l'attente de la décision des services de l'État, le lancement des travaux entre Passel et Libermont se prépare.

Le programme d'archéologie préventive continue dans le secteur 2 de l'Oise, après un déboisement partiel pour permettre l'intervention des archéologues, comme cela a été le cas à Catigny, Campagne et Frétoy-le-Château. Les diagnostics, débutés en 2023, se poursuivront jusqu'en 2025 sur encore une centaine d'hectares. À l'emplacement du futur port intérieur du Noyonnais à hauteur de Sermaize et Catigny, l'opération a mis au jour des vestiges antiques. Lorsqu'ils sont considérés comme significatifs, les diagnostics donnent lieu à des fouilles plus poussées.

D'autres travaux préparatoires à la construction du CSNE dans le Noyonnais débuteront d'ici fin 2024 et 2025*. La libération des emprises – défrichage, démolition de bâtis, dévoiement de réseaux – est tout d'abord prévue pour faire place aux futurs chantiers le long du tracé. La construction d'un quai travaux sera également entamée sur le canal du Nord à Noyon, pour permettre l'approvisionnement par bateaux des chantiers du CSNE de ce secteur. Deux autres quais travaux sont ensuite prévus dans le Noyonnais, à Catigny et à Pont L'Évêque, avec l'adaptation du quai existant.

Une première déviation routière provisoire, permettant le contournement de Noyon via les RD 932 et 934, sera réalisée ultérieurement au niveau de Vauchelles pour limiter les



gênes occasionnées par les chantiers à venir. Parmi les premières opérations qui suivront est aussi prévu le creusement de l'écluse de Noyon, entre le quartier Beauséjour et le lieu-dit Maigremont. Dès leur démarrage, les travaux de l'écluse nécessiteront la fermeture de la RD 938 pour environ 4 ans et feront l'objet d'informations travaux dédiées le moment venu, notamment pour la mise en place d'un itinéraire de déviation.

En amont de ces opérations se dérouleront les premiers travaux environnementaux, à compter de l'hiver 2024-2025*.

* Sous réserve de l'obtention de l'arrêté d'autorisation environnementale et des procédures de marchés publics.



© A.-C. Barbier / SCSNE

PREMIÈRE ÉCLUSE, NOUVEAU CHANTIER !

C'est à Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt que débutera cet été la réalisation de la première écluse du tracé du Canal. Une étape significative prévue sur près de 4 ans, qui mobilisera en moyenne 150 à 200 personnes par mois.

Située sur les 2 communes, l'écluse de Montmacq - Cambronne-lès-Ribécourt assure la jonction des biefs aval et amont du secteur 1 et permettra le franchissement d'un dénivelé de 6,41 mètres.

Remplaçant les 2 écluses actuelles de Belleuvre et Longueil-Annel, ce franchissement unique associé à l'élargissement de la voie d'eau autorisant une vitesse supérieure, fera gagner environ une heure de temps de navigation entre Compiègne et Pont-L'Évêque. Le système de pompage de l'écluse a été conçu pour assurer plusieurs fonctions.

Au-delà de l'activité même de l'écluse, il assure l'alimentation en eau de l'ensemble du Canal. Et lors de pics de crues de l'Oise, les pompes ont des capacités permettant d'évacuer une partie de l'eau vers les différents biefs du Canal, contribuant ainsi à réduire les effets de ces épisodes.

C'est un groupement de 8 entreprises, dont le mandataire est Bouygues Travaux Publics Régions France SAS, qui a été retenu par la SCSNE en décembre 2023 pour réaliser les travaux de l'écluse du secteur 1. Cet important chantier doit démarrer à la fin de

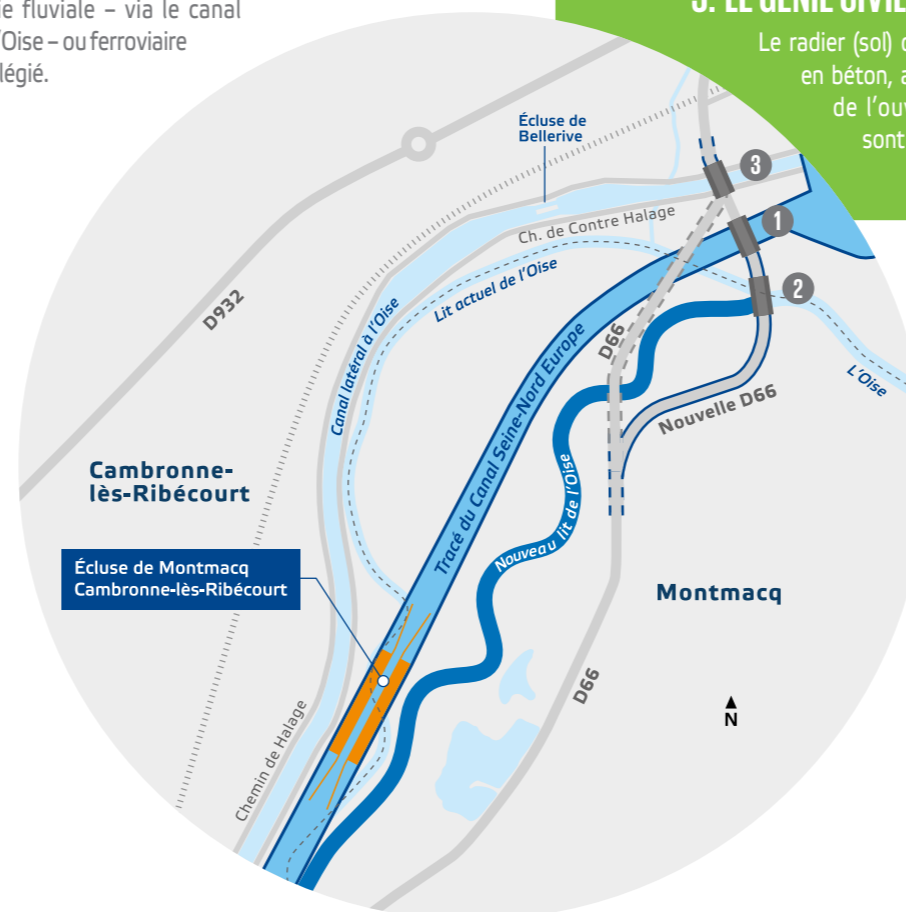
l'été, avec la mise en place de la base vie et la création des pistes et plateformes.

Les matériaux nécessaires à la réalisation de ces travaux préparatoires seront issus du terrassement de l'avant-port, en aval de l'écluse. La réalisation de l'ouvrage démarquera d'ici fin 2024, selon la technique des parois moulées. L'objectif est de construire une enceinte étanche constituée de parois en béton, avant le creusement du volume de l'écluse, soit environ 200 000 m³. Les importants mouvements que représentent l'approvisionnement de matériaux et la gestion des déblais pour ce chantier ont été anticipés ; si des circulations de camions sont inévitables sur les routes alentours, l'usage de la voie fluviale - via le canal latéral à l'Oise - ou ferroviaire sera privilégié.

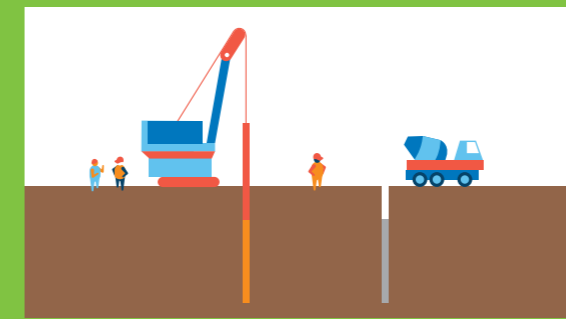


© Team O+ / Ateliers 2/3/4/

- 1 Pont sur le futur Canal Seine-Nord Europe
- 2 Pont sur l'Oise
- 3 Pont sur le canal latéral à l'Oise
- Route créée
- Route rétablie
- Route supprimée
- Voie ferrée
- Limites communales

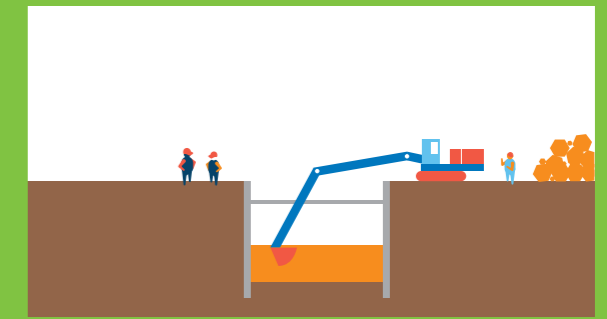


LA CONSTRUCTION DE L'ÉCLUSE EN 4 ÉTAPES



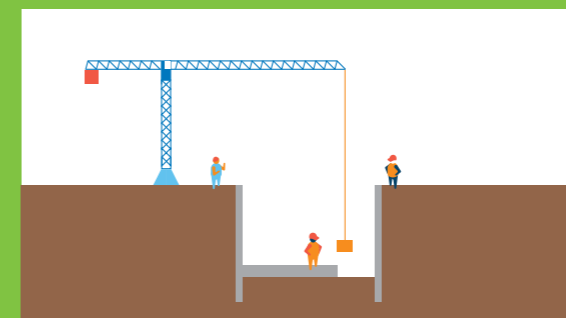
1. LES PAROIS MOULÉES

Les parois de l'écluse sont creusées par tranchées, dans lesquelles sont introduites des cages d'armatures en métal. Le béton est ensuite coulé dans les cages en métal pour former les parois moulées et créer ainsi une enceinte étanche.



2. LE TERRASSEMENT

Entre les parois de béton, un premier terrassement est réalisé sur quelques mètres permettant la pose d'étais horizontaux provisoires (grands tubes métalliques appelés butons) pour maintenir les terrains. Puis un terrassement sous eau est réalisé grâce à une pelle à bras long, dévoilant la profondeur de l'écluse.



3. LE GÉNIE CIVIL

Le radier (sol) de l'écluse est ensuite réalisé en béton, ainsi que les parois définitives de l'ouvrage. Les étais provisoires sont supprimés.



4. LES ÉQUIPEMENTS

Une fois le volume de l'écluse réalisé, les terrains alentours sont remblayés, les bâtiments d'exploitation et de pompage sont construits et l'ouvrage est équipé (portes, pompes, aqueducs, vannes, échelles, plantation d'un verger, etc.).

**UN CHANTIER EST UNE ZONE DANGEREUSE
RESPECTEZ L'INTERDICTION D'Y PÉNÉTRER**

Les chantiers du Canal Seine-Nord Europe ne sont pas des terrains de jeu !



- Circulation de camions et d'engins de chantier avec peu de visibilité pour les conducteurs
- Présence de machines et de matériels dangereux
- Chutes possibles (trous, objets au sol...)
- Autres dangers possibles (chocs électriques, noyade, chutes d'objets, ensevelissement, explosion, produits dangereux...)

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers, Une question sur le projet ? Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr

CONSTRUIRE LES ÉCLUSES DU CANAL

DORIANE FERDINAND



4 QUESTIONS À
DORIANE FERDINAND,
CHEFFE DE PROJET ÉCLUSES*

Quel poste occupez-vous sur le projet du Canal Seine-Nord Europe ?

Je travaille en tant que cheffe de projet au sein de la direction technique Écluses et Systèmes. C'est une direction transverse qui pilote notamment la construction de 6 écluses*, réparties tout au long du tracé du Canal. Nous travaillons avec les équipes de chaque secteur et en lien avec tous les métiers transverses : l'archéologie, l'environnement, le foncier, les marchés, etc. Je suis plus spécifiquement chargée du suivi de la réalisation de l'écluse de Noyon, située à l'ouest de la ville.

En quoi consiste votre travail à ce stade du projet ?

Pour l'heure, ma mission consiste à piloter les marchés nécessaires à la construction de l'écluse et à m'assurer de la bonne organisation des travaux par la maîtrise d'œuvre. Nous organisons actuellement les travaux préparatoires – c'est-à-dire les chantiers à mener en amont de la construction de l'écluse de Noyon, comme la réalisation d'un quai travaux qui devrait débuter au dernier semestre 2024. Je gère également les relations avec les concessionnaires en charge du déplacement des réseaux d'eau ou d'électricité par exemple, ou le suivi de la pose de piézomètres, des outils de surveillance permettant le contrôle du niveau des nappes phréatiques durant les travaux.



Écluse de Noyon © AEI - ONE-SCSNE

Pourquoi existe-t-il un secteur technique spécifique aux écluses ?

La réalisation du Canal est organisée en 4 secteurs géographiques et 2 secteurs « ouvrages » : pour les « Écluses et Systèmes »* et le « Pont-Canal de la Somme ». Ces derniers concernent des ouvrages spécifiques distincts des sections courantes du Canal, qui justifient un pilotage au sein de directions dédiées. Concernant les écluses, cela

permet d'homogénéiser et de standardiser les techniques de construction en phase travaux, mais aussi les principes de maintenance pour le futur exploitant. Chacun des ouvrages aura ses particularités – hauteur de chute et volume d'eau différents par exemple – ainsi que son identité propre, mais les écluses du Canal suivent cependant dans les grandes lignes les mêmes principes de conception.

« Tous les ouvrages sont adaptés au Canal à grand gabarit, permettant le passage de bateaux mesurant jusqu'à 185 m de long et 11,4 m de large. »

Peut-on dire que les écluses consomment beaucoup d'eau ?

Non, car l'eau nécessaire au fonctionnement des ouvrages est intégralement recyclée. Les écluses ont été conçues dans le respect de critères environnementaux ambitieux, notamment pour préserver la ressource en eau. Elles fonctionnent avec des bassins d'épargne qui permettent d'économiser jusqu'à deux-tiers de l'eau lors du passage des bateaux. Le tiers restant est repompé vers le bief supérieur.

* Hors écluse de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt, intégrée au secteur 1.

Une attention particulière a été portée à l'insertion des écluses

qui vont créer de nouveaux paysages. L'ouvrage de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt accueillera un verger sur ses hauteurs alors que l'écluse de Noyon a été conçue pour être visitée par le public, agrémentant ainsi les circuits touristiques des Hauts-de-France. Et un travail approfondi a été mené avec les habitants de Catigny pour définir les aménagements autour de l'écluse.

Vous êtes intéressé par le Canal, ses aménagements, ses opportunités d'emploi ? Venez rencontrer les équipes de la SCSNE à l'occasion du Forum Emploi Formation de l'EPIDE à Margny-lès-Compiègne le mardi 18 juin ou au Marché aux Fruits rouges de Noyon et au Pardon de la Batellerie de Longueil-Annel le dimanche 7 juillet.



© SCSNE

Les aménagements autour du Canal prévus à Chiry-Ourscamp ont fait l'objet d'une réunion d'information

le 22 mai dernier. Retrouvez le support de cette rencontre avec les équipes du Canal sur le site dédié au Compiégnois-Noyonnais, rubrique « Actus ».

Les Nichoirs du Canal, saison 3 !

Les 600 foyers du Compiégnois qui ont bénéficié d'un nichoir par la SCSNE en 2022 peuvent à nouveau jouer les ornithologues pendant quelques mois ! En 2023, mésanges bleues et mésanges charbonnières ont été les espèces les plus observées dans les nichoirs. Une opération est à venir l'année prochaine dans le Noyonnais.



LA MAISON DU CANAL AU SERVICE DE L'EMPLOI

RENDEZ-VOUS PLACE D'ARMES À COMPIÈGNE POUR DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DU CANAL.

Lieu d'information sur le projet et point de ralliement de la démarche Grand Chantier, la Maison du Canal de Compiègne, ouverte depuis l'été 2023, vous propose conseils et renseignements sur les dispositifs des partenaires du Canal en faveur de l'emploi, de la formation et du développement économique. Projections, rencontres, ateliers et expositions temporaires viennent également animer ce lieu d'information ouvert à tous.

Le 14 mars dernier s'y tenait par exemple l'une des réunions du Service public de l'emploi local (SPEL) dédiée au CSNE et présidée par Anne-Sophie Fontaine, Conseillère Régionale Hauts-de-France et Christian Guyard, Sous-Préfet de Compiègne.



© ARC

Une occasion de rassembler les acteurs locaux de l'emploi, de la formation ou de l'insertion afin de préparer opérationnellement l'arrivée

des chantiers et de profiter pleinement des opportunités créées par la construction du Canal. Et les résultats sont déjà là : fin 2023, environ 500 personnes étaient mobilisées sur le projet.

Autre façon de valoriser les savoir-faire, l'exposition photo « François, Carlos, Jeff... et les autres » revenant sur les visages derrière les premiers ouvrages réalisés sur le secteur 1, est prolongée à la Maison du Canal du 11 juin au 3 août. Et au-delà d'une opportunité de découvrir les compagnons des chantiers du Compiégnois en action sur du papier photo, ce sera l'occasion d'échanger avec certains d'entre eux, le **jeudi 27 juin** sur la place d'Armes. Les acteurs des dispositifs Canal Emploi, Canal Formation et Canal Solidaire se mobilisent lors d'une journée, ouverte à tous, dédiée à la découverte des métiers des Travaux Publics, du transport, de l'aménagement paysager et au partage d'opportunités de formation et de recrutement dans ces secteurs. Vous pourrez également tester la conduite d'engins sur simulateur, assister à des démonstrations métiers et échanger avec des professionnels du secteur. Alors venez nombreux !

Toutes les infos prochainement sur canal-seine-nord-europe.fr



© SCSNE



© SCSNE

LES ZONES HUMIDES, VITALES POUR L'ENVIRONNEMENT

FOCUS SUR CES ESPACES ESSENTIELS DU PROGRAMME DE COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE.

Les zones humides sont des milieux caractérisés par la présence d'eau régulière dans le sol – ou en surface sur une faible profondeur – et par une végétation spécifique. Constituées de boisements, de prairies ou encore de marais, elles jouent trois principaux rôles. Un peu comme une éponge, elles régulent les crues l'hiver en se gorgeant d'eau et les sécheresses l'été, en la restituant. Elles filtrent aussi l'eau, à l'image des reins dans le corps humain, assurant ainsi une fonction d'épuration.

Et elles constituent des habitats privilégiés pour de nombreuses espèces, comme le Râle des genêts dans la Vallée de l'Oise. Le programme de compensation du Canal prévoit la réhabilitation de zones humides disparues, par exemple à Morlincourt, et la restauration d'espaces, comme la conversion d'une peupleraie de Bienville en boisement alluvial. Le long du tracé, plus de 420 hectares de zones humides sont restaurés ou réhabilités.



#LeCanalAvecMoi

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



Pour en savoir plus,
découvrez le film
ON VOUS DIT TOUT SUR
LES ZONES HUMIDES